

CHEZ VOUS


PLOULDALMÉZEAU ● La brocante verte et des matériaux a fait recette

La troisième édition de la Brocante verte et des matériaux a eu lieu, samedi, à la halle multifonctions, à Plouldalmézeau. Elle était organisée par le G4DEC, l'établissement public de coopération intercommunale des pays des Abers, d'Iroise, de Lesneven-Côte des Légendes et de Landerneau-Daoulas. Sur les 600 m³ de matériaux et de végétaux récupérés auprès d'une trentaine de structures locales qui n'en avaient plus l'utilité, et proposés aux particuliers, il n'en reste plus que vingt. « C'est un gros succès, 185 personnes ont visité la brocante entre 10 h et 17 h et beaucoup y ont trouvé leur bonheur. Certains attendaient déjà une demi-heure avant l'ouverture des portes », s'est félicitée Michèle Henot, chargée de mission au G4DEC. Au total, 6 500 € ont été récoltés et seront reversés aux associations de réemploi et aux recycleries des quatre communautés de communes. « Ces opérations évitent le gaspillage, ainsi que l'encombrement des déchetteries. Elles prônent le réemploi, dans une démarche d'économie circulaire », a rappelé Guy Colin, vice-président de Pays d'Iroise Communauté, en charge des déchets.

SAINT-PABU

Face à l'inflation, le conseil municipal augmente de 5 % les taux communaux

● Le conseil municipal de Saint-Pabu s'est réuni mardi, sous la présidence du maire, David Briant. Il a décidé d'augmenter de 5 % les taux communaux des impôts directs locaux. Ce qui entraîne des taux de 20,88 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et les logements vacants depuis plus de deux ans ; de 33,41 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties ; et de 47,98 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties (unanimité). « Ces taxes étaient figées depuis 2011, mais pour prendre en compte l'inflation (alimentation, carburants, etc.), l'augmentation des coûts liés à l'énergie et les projets en cours, c'est une décision nécessaire.

Parallèlement, la commune est vigilante sur les dépenses pour atténuer ces charges financières supplémentaires », a-t-il été expliqué.

En bref

L'excédent de fonctionnement pour 2022 est de 436 944,72 €. Il est décidé d'affecter 70 357,01 € en fonctionnement et 366 587,71 € à la section d'investissement (unanimité). Le budget primitif pour l'année 2023 affiche 2 114 454,77 € dans la section de fonctionnement et 2 958 407,32 € dans celle d'investissement (unanimité).

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les tarifs des minicamps et séjour de vacances pour

les enfants et jeunes âgés de 4 à 15 ans, tels que proposés par le service enfance/jeunesse. Il approuve également le bilan de clôture définitif présenté par Brest Métropole Aménagement pour l'opération d'aménagement des espaces autour de Roz Avel et de la mairie, qui a vu la construction des services techniques à Tevenn ar Reut et la déconstruction du hangar communal, pour la construction sur ce site de la nouvelle école et d'une salle multi-activités.

Le conseil approuve enfin la signature de la nouvelle convention avec la Bibliothèque du Finistère, avec notamment l'instauration de la gratuité, pour les enfants de moins de 18 ans, de l'adhésion à la bibliothèque de la commune.

PLOUGUIN

La charcuterie et les fromages de l'Apel de l'école Sainte-Anne cartonnent

● Comme l'année dernière, l'Apel de l'école Sainte-Anne de Plouguin a proposé aux familles une vente de charcuterie traditionnelle et de fromages AOP, en collaboration avec une entreprise lyonnaise, vendredi. L'opération a rencontré un grand succès et les meilleurs vendeurs de chaque classe ont eu droit à des saucissons gratuits ! La présidente de l'Apel, Claire Miry, a ainsi félicité Yann et Maïwenn Calvarin en maternelle, Violine Tréguer en CE1 et Malicya Fauchon en CM1.

« Au total, la vente a permis de récolter 480 € de bénéfices, qui serviront à financer les activités pédagogiques de l'école », préci-

se-t-elle. « Bravo à toutes les familles pour leur participation ! ».

Contact

Apel de l'école Sainte-Anne de Plouguin, Claire Miry, tél. 06 86 35 59 34.



Photo souvenir pour les élèves meilleurs vendeurs avec les sacs de saucissons (Maïwenn, Yann, Violine, Malicya et son frère Killyan) entourés de leurs parents, de camarades et de la présidente de l'Apel, Claire Miry.

PORSPODER

Le cachalot échoué sur la presqu'île Saint-Laurent découpé et enlevé

● Hier matin, il y avait une grosse activité autour de la dépouille du cachalot échoué une semaine auparavant sur la grève de Pors an Ilis, au sud de la presqu'île Saint-Laurent, à Porspoder. Il s'agissait de procéder à la découpe du cétacé avant son évacuation et ainsi rétablir l'accès au public à la presqu'île.

Une dizaine de personnes mobilisées

Le cétacé aura mobilisé son monde. Deux scientifiques de l'Office français de la biodiversité (OFB) étaient déjà passés au matin de l'échouage, le jeudi 23 mars dernier, pour les premières observations et autres prélèvements biologiques. Ce mercredi, le maire, Yves Robin, a accueilli sur site deux salariés de la société STLM, venus du Morbihan, agréés pour la découpe du cétacé. Un animal de 10 m de long et pesant 6 tonnes ne s'enlève pas comme ça ! L'entreprise locale Le Vaillant TP était également présente avec deux salariés et du matériel de levage et de transport. Un camion benne était venu des Côtes-d'Armor pour le transport de la dépouille vers l'entreprise d'équarrissage Secanim, de Plouvara (22).

Une opération encadrée

Compte tenu de l'état de la dépouille, des précautions sanitaires s'imposaient. Jacques François, adjoint au directeur de la Direction départementale de la protection des populations (DDPP), organisateur de l'ensemble de l'opération, était là pour y veiller. Les masques étaient de rigueur pour tout le monde et les personnes chargées de la découpe étaient particulièrement protégées. La presqu'île étant gérée par Pays d'Iroise communauté, son directeur ingénierie territoriale, Jacques Caouissin, était passé sur le site. Un employé de Pic en interdisait l'accès au public.

Rétablissement de l'accès ce week-end

Considérant que la dépouille du cachalot en décomposition est porteuse de germes pathogènes, le maire de Porspoder avait pris un arrêté municipal interdisant l'accès à la presqu'île, l'activité de pêche professionnelle ou de loisirs et... la baignade. Ces interdictions pourraient être levées pour le week-end prochain, les 1er et 2 avril.



L'entreprise Le Vaillant TP, de Porspoder, dégage un morceau de la dépouille du cachalot. L'animal a été précédemment découpé par un des deux employés de l'entreprise Secanim.

Yvon Le Men et Terez Bardaine en récital de poésie demain

● Ce vendredi, à 20 h 30, Yvon Le Men, Prix Goncourt de poésie, et Terez Bardaine, poète, marqueront, à leur manière, le passage de la première année de la médiathèque Pierre-Arzel de Porspoder. Leur récital de poésie, à deux voix, s'inscrira sur le thème « Habité par la Terre ». « Nous sommes à la marge. Il faut parfois s'écarter pour venir au milieu des gens. C'est par la lucarne

qu'on voit les choses », confie Yvon Le Men. « La poésie, ce n'est pas une vertu, c'est un art », rappelle-t-il. Terez Bardaine et Yvon Le Men feront partager leurs visions, le temps d'une soirée.

Pratique

La médiathèque Pierre-Arzel de Porspoder fête son année d'existence, le vendredi 31 mar, à 20 h 30. Entrée libre.